Fiche de mise en œuvre CreativTop

Effet Béton Cannelé

Difficulté	Temps de mise en oeuvre	Durée d'intervention
	30 min par m²	2 jours

Produits utilisés

Produit	Consommation
Baumit CreativTop Max	min. 5 kg/m²
Baumit Lasur	min. 0,1 L/m²

Outillage recommandé

- **Lisseuse inox**
- **Ruban adhésif**
- **Taloche crantée U10**
- **Règle à niveau**
- **Chiffon**
- **Spalter, rouleau méché 20-24 mm ou rouleau polyamide 10-12 mm**

Supports admissibles

- **Béton lisse ou ragréé**
- **Maçonnerie revêtue d'un enduit hydraulique**
- **Sous-enduit Baumit StarContact White**
- **Sous-enduit Baumit openContact**

Consulter la fiche technique pour connaître les conditions de préparation du support.

BAUMIT SAS
Zac du Gué de Launay – 1 Impasse de la Centrale – 77360 Vaires-sur-Marne
Tél: 01 76 21 70 21
www.baumit.fr

Mise en œuvre - Étapes

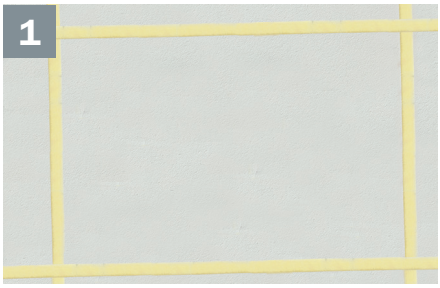

Calepiner la façade par bandes horizontales de 2 mètres maximum à l'aide de ruban adhésif. Vérifier l'horizontalité à l'aide d'une règle à niveau.

5 min

Appliquer généresement **Baumit CreativTop Max** (min. 5 kg/m²) à l'aide d'une lisseuse inox.

10 min

Immédiatement après, réaliser des stries verticales avec une taloche crantée U10 et une règle à niveau.

10 min

Après séchage complet, retirer le ruban adhésif puis appliquer **Baumit Lasur** (min. 0,1 L/m²) avec un spalter, un rouleau méché 20-24 mm ou un rouleau polyamide 10-12 mm selon le rendu souhaité.
Estomper le surplus de lasure avec un chiffon.

5 min

Recommandations

- Le domaine d'emploi des produits utilisés doit être respecté. Consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité (FDS).
- Les surfaces à réaliser doivent être adaptées au niveau de difficulté.
- La durée totale d'intervention est indiquée sur la base des délais de séchage des différentes couches à appliquer. Les délais de séchage sont évalués pour une température d'environ 20 °C et un temps sec. Par temps froid et humide, ces délais sont rallongés.
- Les consommations indiquées sont des consommations minimales. Elles peuvent augmenter en fonction de l'applicateur et de l'aspect recherché.
- Sur les zones exposées au rayonnement direct ou indirect du soleil, les teintes doivent présenter un taux de réflexion solaire (TSR) supérieur ou égal à 30 % *, ce qui correspond à un facteur d'absorption du rayonnement solaire inférieur ou égal à 0,7.
- Sur le chantier, la réalisation préalable d'une surface témoin est fortement recommandée afin de confirmer si l'effet réalisé est conforme aux attentes. Le cas échéant, cette surface doit être réalisée par l'entreprise en charge des travaux.
- Si la réalisation de l'aspect nécessite un calepinage particulier pour créer des joints, ce calepinage doit être établi avant le démarrage des travaux et tenir compte de l'architecture des façades.

*L'indice TSR est mentionné pour chaque couleur dans le nuancier Baumit Life.